

Apprenez les
signes de l'AVC

Visage

Est-il affaissé?

Incapacité

Pouvez-vous lever les deux bras normalement?

Trouble de la parole

Trouble de prononciation?

Extrême urgence

Composez le 9-1-1.

Apprenez à reconnaître les signes. Plus

VITE vous réagissez, plus **VITE**
vous sauvez la personne.

© Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, 2016.

Veillez remplir l'information ci-dessous et la garder près du téléphone :

Numéro local des services d'urgence :
9-1-1 ou _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____

Maladies antérieures et médicaments (pour chaque membre de la famille) :

1. Nom : _____

Maladie : _____

2. Nom : _____

Maladie : _____

3. Nom : _____

Maladie : _____

4. Nom : _____

Maladie : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : _____

Numéro de téléphone : _____

Si vous êtes témoin d'un AVC, faites votre possible pour protéger la personne et restez avec elle jusqu'à ce que les services d'urgence arrivent.

SOYEZ PRÉPARÉ

Lorsque vous êtes au téléphone avec l'opérateur des services d'urgence :

- ✓ Parlez lentement et clairement.
- ✓ Ne raccrochez que lorsque l'opérateur vous dit de le faire.
- ✓ L'opérateur vous posera des questions, y compris sur :
 - ▶ Les signes et symptômes de l'AVC;
 - ▶ L'heure à laquelle les signes et symptômes de l'AVC sont apparus;
 - ▶ Les médicaments pris par la personne.
- ✓ L'opérateur peut aussi vous demander de :
 - ▶ Débarrer la porte;
 - ▶ Isoler les animaux domestiques.

Lorsque les services d'urgence/ambulanciers arrivent, ils :

- ✓ Poseront des questions, y compris sur :
 - ▶ La personne en détresse (p. ex. son âge et ses antécédents médicaux);
 - ▶ La personne qui prend les décisions pour le patient;
 - ▶ Toute autre information pouvant influencer les soins (p. ex. des allergies aux médicaments);
- ✓ Offriront des conseils, y compris :
 - ▶ Accompagner la personne à l'hôpital;
 - ▶ Être joignable par téléphone pour toute décision à prendre.

SI VOUS HABITEZ SEUL :

- Si vous êtes âgé ou si vous souffrez d'une maladie, demandez conseil auprès de votre professionnel de la santé pour bénéficier d'un système d'alarme à domicile.
- Créez un réseau de personnes afin que celles-ci prennent de vos nouvelles régulièrement.
- Veillez à ce qu'une personne de votre réseau ait une clé de votre domicile, et connaisse vos antécédents médicaux et vos dispositions en cas de situation grave.

Apprenez-en plus à
couretavc.ca/VITE